2de

Chaptal | L'excellence au cœur de Paris

Bordereau récapitulatif des pièces à fournir pour la réinscription au lycée Chaptal, pour l'année scolaire *2017/2018*

L'ensemble du dossier est à REMPLIR EN LIGNE *AVANT* IMPRESSION.
Le mettre sous pochette plastique, et à présenter au pôle inscription du lycée, dans l'ordre de ce document.

1 - Dossier personnel

- ☐ L'attestation de remise des manuels scolaires.
- ☐ La fiche « Secrétariat », qui a été envoyée avec le bulletin du troisième trimestre, vérifiée par la famille, modifiée en rouge si nécessaire, et signée. Attention, le responsable 1 est le responsable financier.
  - • Merci de préciser, en l'entourant, le responsable destinataire des communications par SMS.

2 - Dossier scolaire (documents en ligne À REMPLIR puis À IMPRIMER)

- ☐ La fiche des choix d'options (une seule page, en fonction de la classe) et le cas échéant la fiche d'inscription en EIE.
- ☐ La fiche « Infirmerie ». Joindre à cette fiche une photocopie de tous les vaccinations.
- ☐ La fiche « Vie scolaire ».
- ☐ La dernière page du règlement intérieur signée.
- ☐ La dernière page de la charte informatique signée.
- ☐ La dernière page de la charte de l'ENT « *monlycee.net* » signée.
- ☐ L'autorisation de droit à l'image.
- ☐ Joindre au dossier scolaire une photo d'identité (si possible, auto-collante), en sus des documents qui le demandent, pour la carte de lycéen. Indiquez au dos, votre nom et votre prénom.

3 - Dossier financier (document en ligne À REMPLIR puis À IMPRIMER), même si vous vous inscrivez comme externe. Attention, le choix de régime est définitif

- ☐ La fiche d'inscription avec le choix du régime.

4 - Autres pièces financières, et adhésions (Inscrire au dos de chaque chèque les nom et prénom de l'élève).

- ☐ Caisse de solidarité : chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 15 euros. Cette caisse aide les familles à financer les voyages scolaires.
- ☐ Mécénat : chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 30 euros. Une contribution au mécénat donne droit à une attestation fiscale.
- ☐ Foyer Socio Educatif : chèque à l'ordre du Foyer Socio Educatif. Cotisation volontaire, d'un minimum de 15 euros. Y joindre la fiche d'adhésion à l'association.
- ☐ Association sportive : chèque à l'ordre de l'AS du lycée Chaptal. Contribution volontaire, d'un minimum de 15 euros. Les fonds reçus par l'AS permettent d'investir dans des équipements nouveaux.
  - • En septembre, l'adhésion de 25 euros pour l'accès à la licence et la pratique des activités sera à régler auprès des professeurs d'EPS.
- ☐ Une indication de versement éventuel de la taxe d'apprentissage.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté. Votre inscription sera alors annulée.
Ne pas oublier de coller une photographie sur les documents qui le demandent.

45 boulevard des Batignolles, 75 008 PARIS
Tél. : 01 45 22 76 95 • e-Mail : ce.0750663N@ac-paris.fr • http://www.lycee-chaptal-paris.fr/